

ADHESION 2017

A L'ASSOCIATION DES MEDECINS INSPECTEURS DE SANTE PUBLIQUE



Je soussigné(e),

Nom

Prénom

Lieu d'exercice actuel :

ARS Préciser : Siège ou DT

Administration Centrale préciser DGS, DGOS, etc

Agence préciser

Retraité

Autre à préciser

Coordonnées professionnelles

Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Coordonnées personnelles (pour envoi du reçu)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Statut MISP Médecin Conseil Médecin contractuel AUTRE (à préciser SVP)

adhère à l'AMISP, et joins un chèque de 35 Euros* à l'ordre de l'AMISP. Signature :

A adresser au

Docteur Emmanuelle Chevallier-Portalez

Trésorière de l'AMISP

9 rue de Garin

31 500 Toulouse

L'AMISP est ouverte à tout médecin exerçant ou ayant exercé dans les services de l'Etat.

*La cotisation peut être déductible des impôts au titre des frais professionnels



Reçu de cotisation AMISP 2017

Nous certifions que

a acquitté sa cotisation pour l'année 2017 à l'AMISP pour un montant de 35 Euros.

Docteur Christine Ortmans
Présidente de l'AMISP

Docteur Emmanuelle Chevallier-Portalez
Trésorière de l'AMISP